

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	10
Nombre de suffrages exprimés :	15

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOUT 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente et un août à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Langon, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Anne AIMÉ, Maire.

Date de convocation : 17 août 2026

Présents : Anne AIMÉ, Éric LAGACHE, Jean-Pierre BRISSON, Lionel BAUSMAYER, Fabienne DUHEM, Nathalie MONToux, Nathalie GUILLOTEAU, Julia MOAL, Victorien POUPONNEAU, Morgane DELACAUCHY.

Pouvoirs : Jacqueline ARRESTAYS à Anne AIMÉ
Joseph DEVARAYEN à Lionel BAUSMAYER
Béatrice MARTINET à Nathalie MONToux
Emmanuel GAUDUCHEAU à POUPONNOT Victorien
Thierry ROY à GUILLOTEAU Nathalie

Secrétaire de séance : Lionel BAUSMAYER

Ordre du Jour :

1. OGEC de Le Langon - Convention de mise à disposition d'un agent communal
 2. Aménagement des berges de l'étang de la Source – demande de subvention
 3. Création d'un espace partagé à l'étang des Baritaudières – demande de subvention
 4. Association de Chrysalide à Soi – mise à disposition d'une salle communale
 5. Constitution de la commission communale des impôts directs
 6. Attribution du droit de chasse – saison 2026/2027
- Questions diverses

ARRET DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2026

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, arrêtent le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 9 juillet 2026.

OGEC DE LE LANGON – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT COMMUNAL

Madame le Maire rappelle le projet garderie municipale accueillant les enfants des écoles publique et privée de Le Langon.

Elle rappelle également les difficultés de recrutement que rencontre l'OGEC pour assurer l'accueil des enfants sur ce temps de garderie, et donne connaissance du projet

de convention permettant de mettre un agent à disposition de l'OGEC, pendant cette période transitoire, dans les conditions suivantes :

- Mise à disposition du 1^{er} septembre 2026 au 2 juillet 2027 inclus.
- A raison d'1h45 par jour d'école.
- La rémunération et les charges sociales versées par la commune seront intégralement remboursées par l'OGEC de Le Langon.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette mise à disposition.

AMENAGEMENT DES BERGES DE L'ETANG DE LA SOURCE – DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre de l'aménagement des berges de l'étang de la Source, la fédération de pêche propose de soutenir financièrement le projet :

- A hauteur de 50% des frais de terrassement, soit 1 460 €
- Par un don de deux tables de pique-nique d'un montant unitaire de 149 € TTC

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte cette proposition.

CREATION D'UN ESPACE PARTAGE A L'ETANG DES BARITAUDIERES – DEMANDE DE SUBVENTION

Madame le Maire rappelle le projet de création d'un espace partagé consistant en l'aménagement d'un espace facilitateur d'accès à la pêche pour les personnes à mobilité réduite, et d'un parking PMR ;

La fédération de pêche propose de soutenir financièrement le projet à hauteur de 50% des travaux estimés à 8 000 € HT.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte cette proposition.

ASSOCIATION DE CHRYSALIDE A SOI – MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE COMMUNALE

L'association De Chrysalide à Soi renouvelle sa demande de mise à disposition de la salle municipale située à l'étage de la mairie, du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2027.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres accepte cette demande et précise que la mise à disposition intervient à titre gratuit.

CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le Conseil Municipal doit procéder à l'établissement d'une liste de contribuables constituant la Commission Communale des Impôts Directs ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, propose :

- Membres titulaires de la Commission Communale des Impôts Directs
 - ❖ Monsieur AUNEAU Christophe
 - ❖ Monsieur CORBIN Pascal
 - ❖ Monsieur DEVARAYEN Joseph
 - ❖ Monsieur GAUDUCHEAU Emmanuel
 - ❖ Monsieur LAGACHE Éric
 - ❖ Monsieur MALVAUD David
- Membres suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs
 - ❖ Madame ARRESTAYS Jacqueline
 - ❖ Monsieur BRISSON Jean-Pierre
 - ❖ Madame MARTINET Béatrice
 - ❖ Madame MONToux Nathalie
 - ❖ Monsieur POUPONNOT Victorien
 - ❖ Monsieur ROY Thierry

DROIT DE CHASSE

Madame le Maire rappelle qu'il convient d'attribuer le droit de chasse pour la saison 2026-2027.

Considérant les demandes reçues ;

Sur proposition de la Société de Chasse de Le Langon

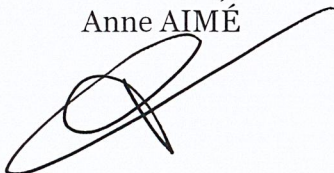
Après délibération, par 13 voix pour, 1 voix contre (Mr ROY) et 1 abstention (Mme MOAL) le Conseil Municipal attribue son droit de chasse pour la saison 2026-2027 à Monsieur Romuald BERNARD.

QUESTIONS DIVERSES

- ✚ Vidéosurveillance : Monsieur LAGACHE informe que le visionnement des images ne peut se faire qu'après un dépôt de plainte ou suite à une réquisition de la gendarmerie.
- ✚ Monsieur LAGACHE est dans l'attente de la confirmation que l'ancienne station d'épuration située Cité Château Gaillard peut être détruite.
- ✚ Forum des associations : 12 septembre 2026
- ✚ Monsieur LAGACHE doit réactualiser les devis de marquage au sol
- ✚ La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 24 septembre 2026

La séance est levée à 21h25

Le Maire,
Anne AIMÉ



Le Secrétaire
Lionel BAUSMAYER

